



HAL
open science

Le dolmen II de Soulobres (Aveyron) : architecture et fonctionnement

Yaramila Tchérémissinoff, Sébastien Lacombe, Laurent Llech

► **To cite this version:**

Yaramila Tchérémissinoff, Sébastien Lacombe, Laurent Llech. Le dolmen II de Soulobres (Aveyron) : architecture et fonctionnement. *Préhistoire du Sud-Ouest*, 2002, *Préhistoire du Sud-Ouest*, 9, p. 197-211. hal-01577355

HAL Id: hal-01577355

<https://hal.science/hal-01577355>

Submitted on 25 Aug 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Yaramila Tcheremissinoff

INRAP Grand-Sud-Ouest et EHESS-UMR 8555

Sébastien Lacombe

INRAP Grand-Sud-Ouest et UMR 5608 UTAH

Laurent Llech

INRAP Grand-Sud-Ouest et UMR 5608 UTAH

Le dolmen II de Soulobres à Millau (Aveyron) : architecture et fonctionnement

Résumé : Le dolmen II de Soulobres (Aveyron) a fait l'objet d'une opération préventive conduite par l'AFAN en octobre 1999. Les données issues de cette fouille concernent principalement la conception et l'architecture de la structure, car la chambre avait déjà été explorée. Les résultats, qui mettent en évidence un réaménagement du tertre, sont présentés de manière exhaustive. Ils apportent de nouvelles pistes de réflexion à l'échelle régionale et valident, au-delà, une problématique et une démarche. Celles-ci s'inscrivent dans une tendance qui s'attache désormais à une meilleure compréhension conceptuelle et fonctionnelle des sépultures mégalithiques.

Mots-clés : Aveyron, dolmen, architecture fonctionnelle.

Abstract : Dolmen II of Soulobres (Aveyron) was the object of a preventative operation conducted by AFAN in October 1999. The data resulting from this excavation especially concern the conception and the architecture of the structure, because the chamber had already been explored. The results, which notably show evidence of a rearrangement of the tumulus, are presented in an exhaustive manner. This is because

the data bring new lines of thought to the regional scale and validate, beyond this, a set of issues and an approach. They come within the scope of a trend that will lead to a better conceptual and functional understanding of a megalithic sepulchers.

Key-words : Aveyron, dolmen, functional architecture.

Resumen : El dolmen II de Soulobres (Aveyron) ha sido objeto de una operación preventiva conducida por el AFAN en octubre de 1999. Los datos procedentes de esta excavación se refieren esencialmente a la concepción y a la arquitectura de la estructura, puesto que la sala ya había sido registrada. Los resultados, que evidencian el hecho de que el cerro había sido arreglado de nuevo, son representados de manera exhaustiva. Ocasionalmente nuevas pistas de reflexiones al nivel regional y validan, más allá, una problemática y un método, las cuales se inscriben en una tendencia que busca desde ahora una mejor comprensión conceptual y funcional de las sepulturas megalíticas.

Palabras claves : Aveyron, dolmen, arquitectura funcional.

INTRODUCTION

Ce sont les travaux autoroutiers de l'A75 qui ont motivé la fouille du dolmen II de Soulobres. Ce monument a été signalé pour la première fois en 1956 par M. Louis Balsan, alors directeur de la 9^e Circonscription des Antiquités Préhistoriques. Il a fait l'objet d'une fouille menée sous la direction de M. Georges Costantini en 1958, mais le dolmen avait déjà été dégradé car l'entablement manquait, ainsi que l'orthostate méridional. Cette intervention a fait l'objet d'une note dactylographiée qui consiste en un inventaire du mobilier, mais qui décrit également l'architecture de la chambre explorée à cette occasion.

La présente opération, réalisée sous notre direction en octobre 1999, a principalement été axée sur une approche architecturale et fonctionnelle, conformément au cahier des charges réalisé par le Service Régional de l'Archéologie de Midi-Pyrénées (suivi M. Jacques Jaubert, en collaboration avec M. Bertrand Poissonier INRAP).

I. PRESENTATION

I.1 Localisation et contexte géologique

Ce monument est localisé à environ 0,5 km de Millau (fig. 1), sur la route communale menant de Saint-Germain à Soulobres, à mi-distance entre ces deux villages. Trois autres monuments se situent dans sa proximité, les dolmens I, III et IV de Soulobres. Le dolmen III se trouve à une cinquantaine de mètres à l'est/sud-est, les dolmens I et IV respectivement à environ 1 km au sud-ouest, et 0,5 km au nord, nord-est.

Leur implantation concerne la partie méridionale du Causse rouge, essentiellement constitué par des formations calcaires et dolomitiques d'âge secondaire (Jurassique moyen). Dans le détail, le contexte général est surtout marqué par les affleurements dolomitiques du Sinémurien, composés d'une succession de strates que la désagrégation progressive découpe en dalles plus ou moins imposantes et épaisses. Au-dessus, quelques assises calcaires ont fait l'objet d'une exploitation locale à une période récente. Cette formation est encadrée par les horizons également calcaires et dolomitiques de l'Hettangien qu'elle surmonte, et par les quelques affleurements plus récents du Carixien, essentiellement calcaires et marneux. Les premiers sont généralement localisés plus à

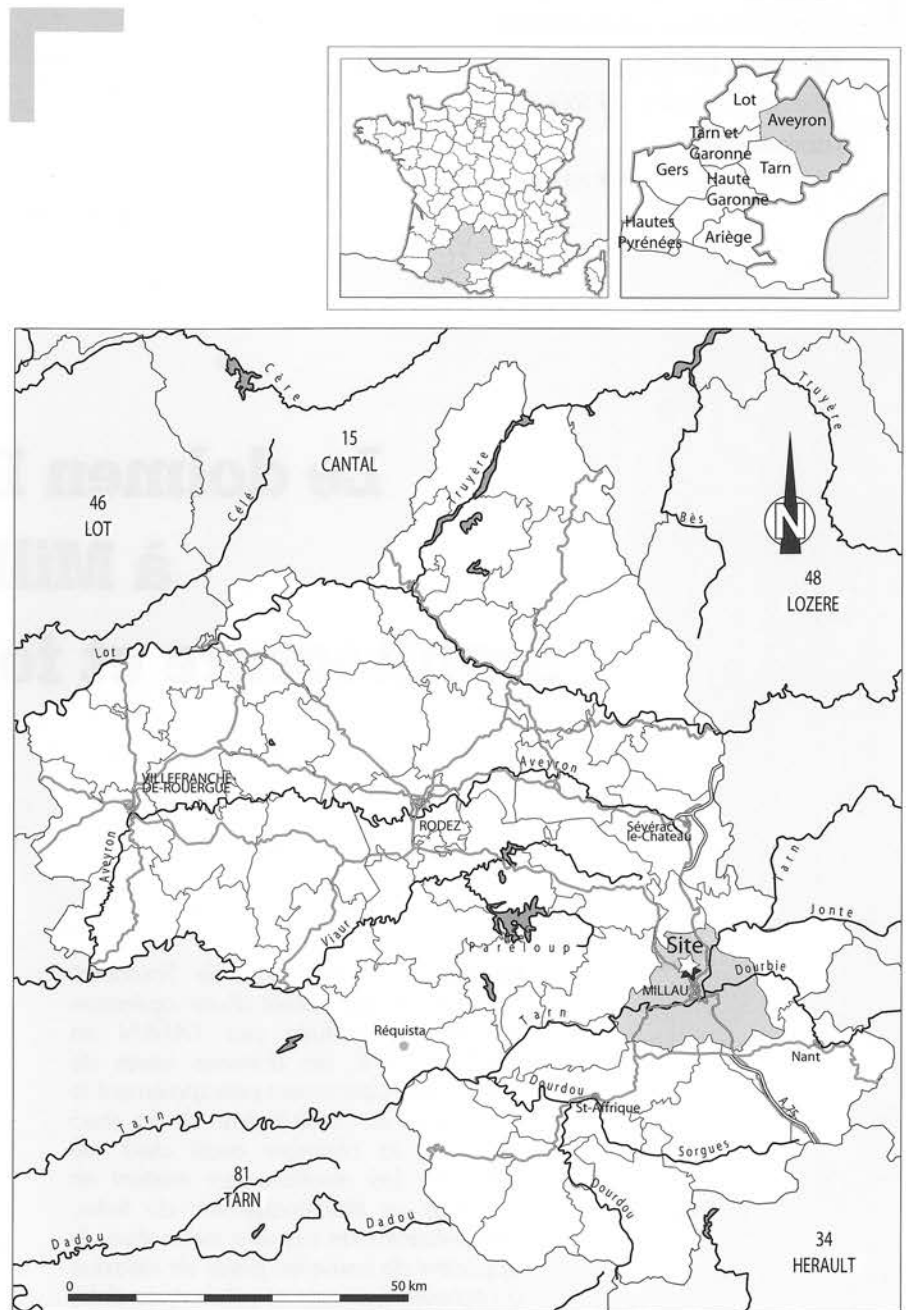


Figure 1: Localisation du site. Infographie : M. Coutureau (INRAP).

Figure 1 : Localisation du site. Infographie : M. Coutureau (INRAP).

l'ouest sur le Causse rouge et débutent par un niveau de plaquettes bien stratifié qui pourrait avoir fourni celles qui ont servi de " recharge " au tertre funéraire (cf. infra). C'est l'épisode franchement dolomitique de la base du Sinémurien qui a servi d'assise lors de l'édification du monument, après le décapage de la terre végétale. Les éléments structuraux de la chambre funéraire et du tertre environnant ont été exclusivement tirés

l'ouest sur le Causse rouge et débutent par un niveau de plaquettes bien stratifié qui pourrait avoir fourni celles qui ont servi de " recharge " au tertre funéraire (cf. infra).

C'est l'épisode franchement dolomitique de la base du Sinémurien qui a servi d'assise lors de l'édification du monument, après le décapage de la terre végétale. Les éléments structuraux de la chambre funéraire et du tertre environnant ont été exclusivement tirés

de ce banc dolomitisé, et il n'est pas impossible que la topographie locale de l'affleurement ait conditionné le choix de l'emplacement du monument. Dans ce contexte, les éléments intrusifs sont un nombre relativement important de plaquettes calcaires litées, dont l'origine, nous l'avons dit, est peut-être la base de l'Hettangien local (Mennessier et al. 1986), dont le plus proche affleurement se situe à environ 0,5 km au nord-ouest.

Il faut aussi signaler la présence de placages d'alluvions récentes qui nappent çà et là les fonds de nombreuses petites vallées ou dépressions. À travers la nature des matériaux graveleux qui les composent, ces placages peuvent constituer des lieux d'approvisionnement pour les groupes humains qui mettent à contribution des roches siliceuses comme les quartz ou quartzites. Les quelques vestiges de cette nature retrouvés lors de la fouille peuvent ainsi avoir été collectés dans cet environnement, accessible localement.

1.2 Problématique et approche méthodologique

La chambre du dolmen ayant déjà fait l'objet d'une fouille, c'est une approche architecturale qui a motivé notre intervention. Elle s'inscrit dans une démarche plus large, qui vise à une meilleure compréhension conceptuelle et fonctionnelle des sépultures mégalithiques. En effet, les chambres de ces monuments, visibles et donc vulnérables, ont été majoritairement vidées de leur contenu. Mais, malgré l'attraction qu'ils ont exercée, les observations attentives concernant leurs architectures, notamment celles des tertres, demeurent encore peu nombreuses. Il paraissait donc important d'orienter une intervention vers cette problématique.

La chambre du dolmen II était matérialisée par l'affleurement d'un orthostate longitudinal au nord, et d'une dalle, semblant constituer un chevet à l'ouest. L'entablement avait depuis longtemps disparu. Concernant le tertre, la présence d'une petite butte elliptique ceignant la

chambre laissait augurer la préservation partielle de ce dernier ou du moins de ses premiers niveaux d'assises. Il était donc envisageable de pouvoir apporter un certain nombre de précisions sur sa forme initiale. Au-delà, se posait la question de l'existence d'un accès à la tombe, de sa localisation ainsi que celle d'une éventuelle infra- et/ou superstructure en matériau périssable. Une dalle verticalisée avait été repérée à une dizaine de mètres au sud du dolmen, ce qui soulevait aussi des interrogations concernant l'existence de structures périphériques.

À propos de l'attribution chronologique, des éléments de parures, dont une perle à ailette découverte par Georges Costantini, fournissaient déjà une indication précise et attendue. Les autres éléments mobiliers, métalliques et céramiques, étaient très anachroniques : aussi était-il envisageable que ce dolmen ait fait l'objet de réutilisations ou de fréquentations ponctuelles, comme nombre d'entre eux.

Le tertre était recouvert d'un sédiment essentiellement végétal d'une quinzaine de centimètres, son dégagement n'a donc nécessité aucun moyen mécanique. De nombreux buissons de buis recouvraient la surface. Les racines longues et résistantes de ces arbustes, qui sont à l'origine de bouleversements et entament même la croûte supérieure du substrat, ont singulièrement compliqué la fouille.

Chaque décapage a fait l'objet d'un enregistrement photométrique. Ces photos ont été prises zénithalement par mètre carré, puis directement développées pour servir de support aux démontages. Un " pierre à pierre " exhaustif a pu être ainsi obtenu dans un temps très court, soit environ une journée de travail pour une surface de 70 m². La localisation du mobilier, les altitudes supérieures et inférieures des pierres, ainsi que leur détermination pétrographique ont été reportées sur ce support lors de chaque démontage.

Aucun témoin ou coupe n'a été aménagé pendant la fouille, l'approche planimétrique ayant été

privilegiée pour une meilleure lisibilité sur le terrain. Cependant, un profil longitudinal et un profil transversal ont été effectués par microtopographie à l'aide d'un tachéomètre électronique. La projection de chaque pierre cotée sur ces axes a autorisé une restitution stratigraphique différée. Les plans présentés ici ont été saisis sur un logiciel de dessin vectoriel à la suite de l'assemblage par décapages des photos numériques effectuées sur le terrain.

II. DONNEES

II.1 Architecture

II.1.1 Données de la fouille

À la suite du débroussaillage, nous avons constaté qu'aucune dégradation importante n'avait été effectuée à la suite de la fouille de Georges Costantini (fig. 2). L'orthostate latéral était encore bien visible et la chambre présentait une orientation longitudinale est/ouest. L'intérieur de cette dernière avait été remblayé avec des pierres de différentes dimensions, provenant probablement du tertre. Dès le premier décapage, celui-ci se révéla d'ailleurs endommagé en de nombreux endroits et son volume initial n'était manifestement pas conservé. Sa bordure septentrionale, notamment, semblait "grignotée" et ne présentait pas de limite précise. Le niveau supérieur ne recelait que peu de blocs importants, principalement situés sur le pourtour du tertre. Ce dernier était essentiellement formé par des pierres de petits modules (0,1-0,2 m), issues d'éléments gélifractés et par de nombreuses dalles en calcaire dolomitique de l'Hettangien. La plupart de ces petits éléments était mobilisée et brouillait en conséquence notre lecture. Sur la portion nord-est, cependant (carrés : H2, J3, J4 et J5), certaines pierres jointives paraissaient former un parement courbe, augurant une forme générale circulaire ou ovale.

Au sud de la chambre, les carrés G6 et G7 n'étaient, à ce niveau, composés que de terre. Celle-ci, compactée et feuilletée, offrait une

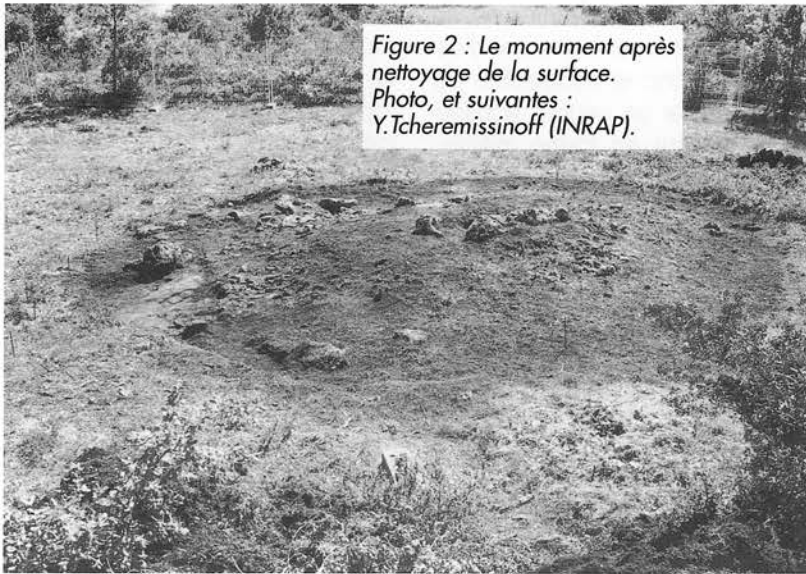


Figure 2 : Le monument après nettoyage de la surface.
Photo, et suivantes :
Y.Tcheremissinoff (INRAP).

À l'occasion du quatrième décapage, la chambre a été débarrassée de son comblement récent, ce qui a autorisé le dégagement presque complet des dalles. Au nombre de quatre, elles s'organisaient de la façon suivante :

- l'orthostate septentrional était incliné dans un angle d'environ 45° , sommet basculé en direction du centre. Cette dalle, d'une longueur de 1,5 m, d'une hauteur de 0,85 m et d'une épaisseur centrale d'environ 0,3 m, était complète ;

- de l'orthostate méridional, ne demeurait qu'une portion de sa base en position verticale. Ses dimensions conservées étaient de 1,1 m pour la longueur, de 0,25 m pour sa hauteur et sa largeur. À l'est, ces deux dalles s'écartaient sensiblement l'une de l'autre ;

- le chevet était constitué par deux dalles distinctes. La dalle supérieure présentait un pendage inverse à celui de l'orthostate, sur lequel elle n'exerçait plus aucune pression. Elle était de forme triangulaire, pointe dirigée vers le bas, et de modeste dimension (base 0,46 m, hauteur 0,5 m, épaisseur environ 0,1 m). La dalle en situation inférieure était partiellement engagée sous la précédente. Elle était de forme grossièrement quadrangulaire (0,5 x 0,45 x 0,3 m) et sa partie supérieure était légèrement inclinée vers l'intérieur.

Les décapages cinq et six ont concerné le démontage de la plate-forme et des orthostates (fig. 5 et 6).

Les éléments formant la base du tertre ne faisaient pas l'objet d'une sélection particulière, mais les plus gros modules se retrouvaient à proximité de la chambre. Au nord, ces blocs s'inscrivaient encore dans une limite courbe. L'ensemble des pierres du premier niveau reposait au sommet du substrat délimité (fig. 7). Les orthostates longitudinaux étaient engagés dans de très légères saignées (environ 0,1 m) n'affectant pas toute l'épaisseur du calcaire altéré. Cette couche supérieure du substrat, dilatée sur une trentaine de centimètres à, par contre, été intégralement curée à l'intérieur de la

texture très différente du sédiment scellant la surface empierrée. Cette anomalie rectiligne d'une largeur d'environ 0,8 m évoquait une ancienne tranchée. Mais il n'était pas exclu qu'elle puisse aussi marquer l'emplacement d'un accès.

Une série de pierres plus volumineuses se détachait au sud-est du tertre, dans un axe nord/sud. Ces éléments, agencés, reposaient une dizaine de centimètres au-dessus du substrat calcaire, soit bien au-dessus du niveau d'édification du dolmen. D'ailleurs, le sondage ouvert autour de cet ensemble n'a livré que quelques tessons antiques.

Le deuxième décapage (fig. 3) révéla davantage de gros blocs, mais les petits modules prédominaient encore largement. Il était surprenant de constater l'importance du volume de terre qui les scellait. La forme générale demeurait imprécise, mais quelques éléments semblaient marquer, à l'est et au sud, deux limites rectilignes et perpendiculaires entre-elles. À l'inverse, l'aspect courbe des bordures nord-est et sud-ouest se confirmait. En partant d'un point central à la chambre, ces bordures se développaient dans un rayon d'environ 3 m.

Concernant la chambre, on distinguait désormais assez bien une seconde dalle, ou fragment de dalle, située à l'ouest, ainsi qu'une

portion de l'orthostate longitudinal sud.

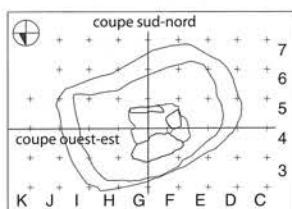
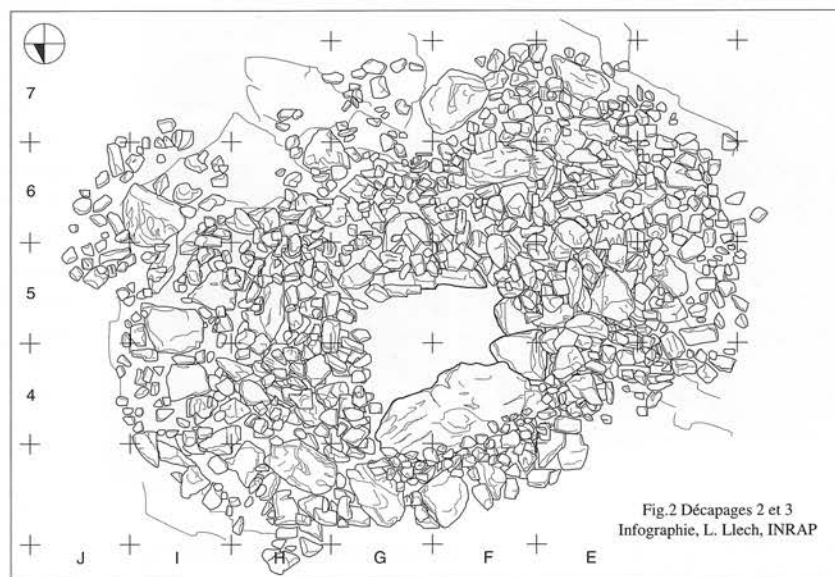
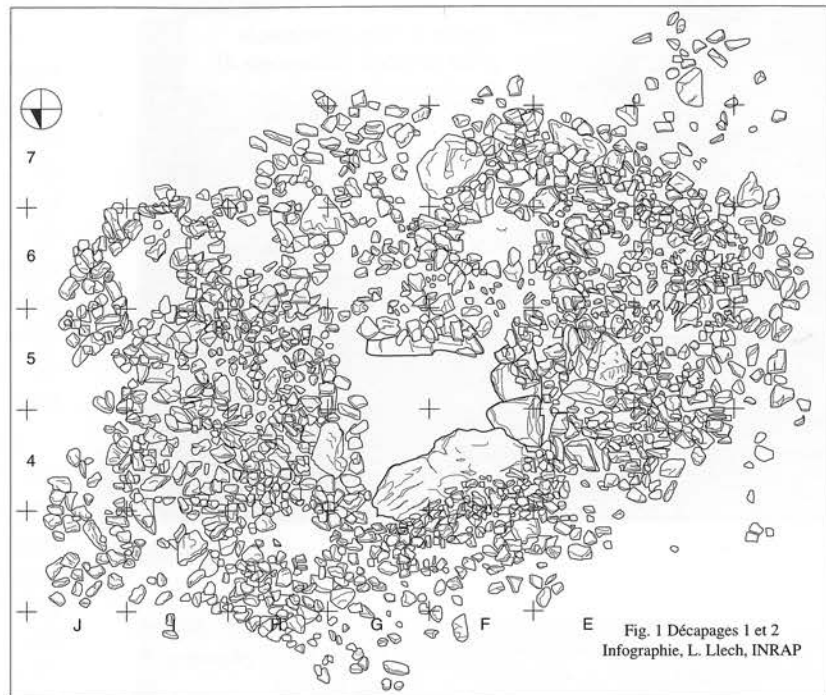
Lors du décapage, le substrat calcaire a été directement mis à nu par endroits. Il remontait donc fortement et augurait d'une très faible élévation conservée de la partie centrale du tertre.

Les troisième et quatrième décapages ont été déterminants, car ils concernaient l'étage inférieur du tertre, soit sa plate-forme (fig. 3).

Les modules des pierres étaient plus conséquents, de 0,2 - 0,3 m pour le mieux représenté, jusqu'à 0,5 - 0,8 m pour de nombreux blocs. Ils étaient directement issus du substrat (calcaire dolomitique du Sinémurien, cf. supra).

Le volume de sédiment rapporté parmi les pierres demeurait important. La rectitude des limites méridionale et orientale se lisait désormais de façon éloquente. Ces limites étaient matérialisées par une variation de densité, ainsi que par l'orientation longitudinale de pierres périphériques, parfois jointives. Les axes ainsi formés étaient délimités par quelques grands blocs. On distinguait alors une délimitation similaire à l'ouest, mais essentiellement par le biais d'une plus grande densité d'éléments dans la travée "E". La longueur de ce "podium" était d'environ 5 m, sa largeur d'environ 3,3 m.

Figure 3 : Profils et
décapages 1 à 4.
Infographie :
L. Lech (INRAP).



- Terre végétale
- Comblement récent
- Terre
- Substrat altéré
- Substrat

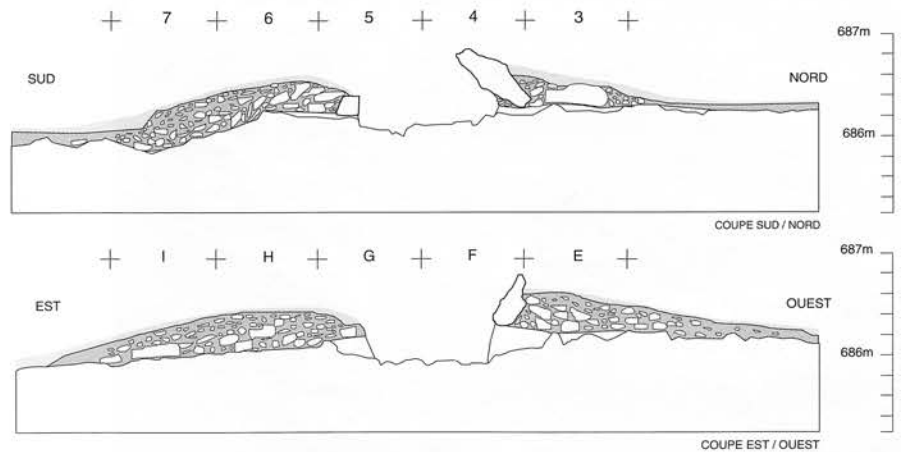


Figure 3 : Profils et décapages 1 à 4. Infographie : L. Lech (INRAP).

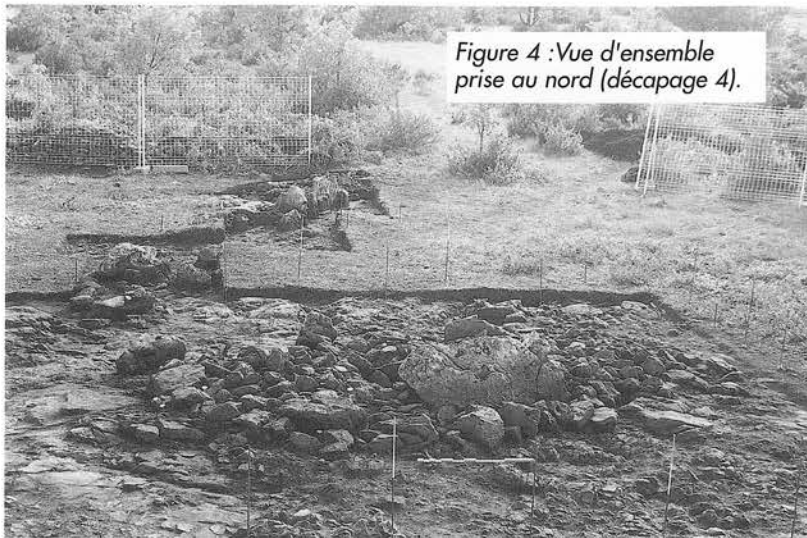


Figure 4 : Vue d'ensemble prise au nord (décapage 4).

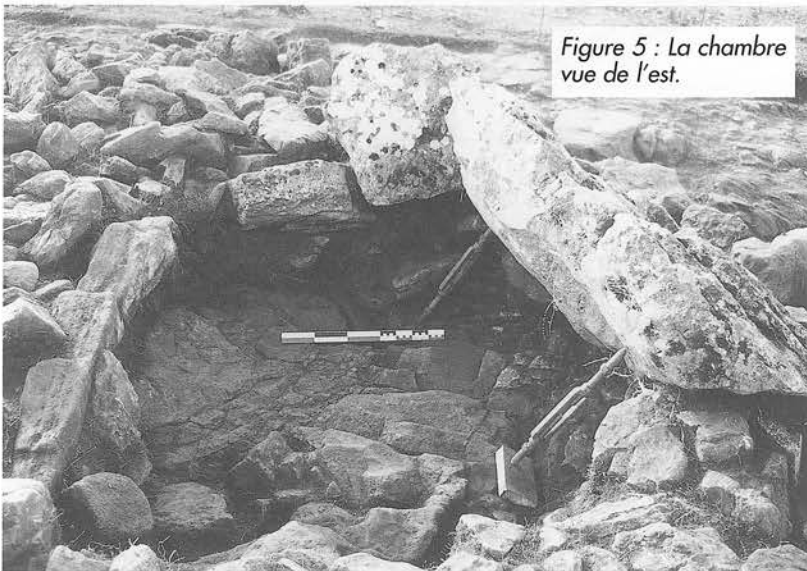


Figure 5 : La chambre vue de l'est.



Figure 6 : La plate-forme après enlèvement des orthostates (décapage 5), vue de l'est.

chambre, mais le sol, de plan trapézoïdal, demeurait irrégulier.

À la fin de l'opération, deux trous de poteaux ont été découverts aux angles nord-ouest et sud-est de la chambre. Leurs ouvertures étaient de plan sensiblement quadrangulaire (environ 0,2 m de côté), mais ils présentaient un rétrécissement régulier vers le bas et un volume globalement conique. Leur profondeur était de 0,3 et 0,35 m, ce qui, croisé aux dimensions d'ouverture, est assez conséquent.

Concernant le mobilier récolté, il est constitué par des tessons se rapportant au Chalcolithique, mais aussi à l'Antiquité et à l'Époque médiévale. Il comporte aussi des pièces lithiques, quelques éléments de parures ainsi que des dents (cf. infra, chap. II.2 et II.3).

Ce mobilier se distribuait essentiellement sur le tertre. En vue de l'étude de sa répartition, nous avons choisi de travailler sur le nombre de restes, toutes les pièces étant de petite taille. On en dénombre 1 à 36 par décapages et mètres carrés. L'inventaire révèle assez logiquement la situation superficielle ou périphérique du mobilier antique et médiéval. Il est tout de même surprenant de constater l'équilibre du nombre total de restes entre les différents décapages, éléments dont la répartition est, par ailleurs, très aléatoire. Les dégradations sont sans doute à l'origine de cette distribution, mais la grande majorité des éléments étant de petite taille, il est très possible qu'ils aient aussi "percolé". En outre, il n'est pas totalement exclu que certains vestiges comme la pointe de flèche (cf. infra, chap. II.2) aient été intentionnellement placés au sein de la plate-forme lors de son édification.

II.1 .2 Analyse

L'état de conservation du monument n'est pas très satisfaisant (épierrement conséquent, déplacement des dalles), mais les informations architecturales récoltées sont nombreuses et intéressantes.

Ainsi, il est probable, au regard

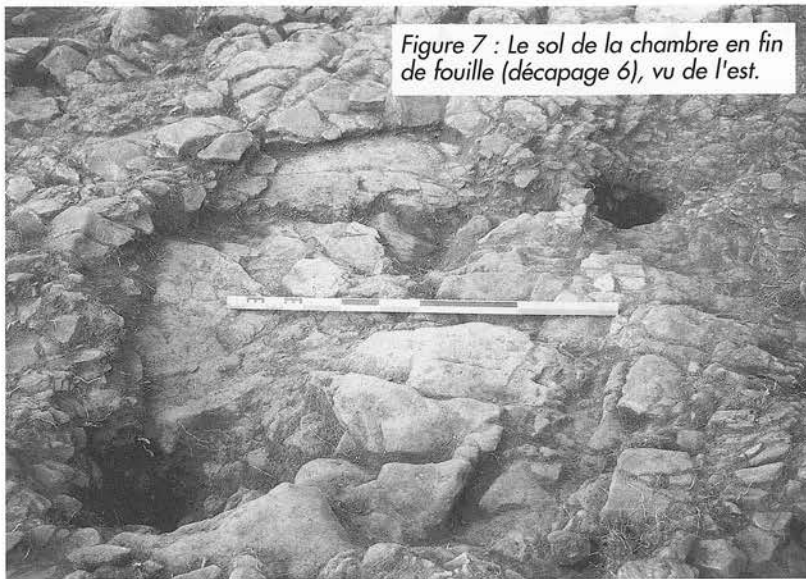


Figure 7 : Le sol de la chambre en fin de fouille (décapage 6), vu de l'est.

de la situation des pierres de la plate-forme, que le sédiment recouvrant la partie supérieure du rocher ait été décapé préalablement à l'aménagement de la chambre et à la mise en place du tertre. Il est très plausible que les dalles de paroi aient été dressées directement après le décapage et le creusement de petites saignées définissant le plan de la chambre. La disposition de deux poteaux massifs pourrait, à ce propos, relever d'une structure de maintien ayant temporairement retenu les dalles lors de leur ajustement. Il est également envisageable qu'elle ait été installée par la suite, afin de renforcer la structure déficiente. On ne peut écarter non plus la réelle programmation d'une architecture mixte associant bois et pierres. Ainsi, l'affaissement de la dalle septentrionale pourrait avoir une origine double : disparition progressive d'une infrastructure et destruction de la dalle de chevet. Cette dernière possibilité demeure la plus probable, ce qui démontre que cette dalle était assez logiquement engagée. Les éléments du chevet ne constituent donc qu'un reliquat, ou même un substitut, de cet élément clef, au même titre que la base de l'élément sud.

La chambre a subi trop de bouleversements pour trancher définitivement entre un dolmen stricto sensu, recelant un accès horizontal,

et un coffre simple, par lequel on accédait verticalement.

Néanmoins, la présence marquée d'une petite déclivité dans le sol, à l'est de la chambre, plaide plutôt en faveur d'une ouverture axiale. D'autre part, si la présence originelle d'un entablement est très probable, elle ne peut être définitivement étayée.

Le plan supérieur de la chambre est nettement trapézoïdal. Son espace se trouve réduit par la présence de la petite marche, au nord-est. Ses dimensions sont finalement très modestes (1 x 1,5 m, hauteur restituée environ 1 m). Son fond est irrégulièrement fissuré, mais aucun aménagement ne l'aplanit.

Deux étapes sont individualisables concernant la conception du tertre de ce dolmen. La première renseigne sur l'aménagement d'une plate-forme, la seconde l'adjonction d'une structure tumulaire.

Les pierres formant la base du tertre ne sont pas calibrées selon leur morphologie, mais elles ont tout de même fait l'objet d'un agencement aussi bien pratique qu'esthétique. Les plus grands éléments se situent à proximité des dalles et le rôle de calage de certains d'entre eux est probable. Au nord-est, ils forment une courbure restituée à chaque décapage. Cependant, l'apparent décentrement de la

chambre dans cette direction traduit surtout un fort épierrement dans cette zone, car les trois autres bordures sont très rectilignes. En considération de la morphologie polyédrique des pierres, il faut sans doute écarter l'hypothèse d'un parement dallé. Mais il n'est pas impossible que ce premier niveau de comblement ait été retenu, peut-être temporairement, par une structure aujourd'hui disparue afin de souligner son plan rectangulaire (planchage, rondins, talus...). Le podium, d'une longueur d'environ 5 m et d'une largeur restituée de 4 m, a servi d'assise à un tumulus constitué de dalles et pour environ 1/3 de son volume, de terre. Ces dalles sont issues d'un autre calcaire, plus clair, que celui du banc sous-jacent.

La hauteur initiale de ce tumulus est impossible à appréhender, mais deux hypothèses peuvent être retenues concernant son dimorphisme. La première suppose que cet "ajout" respectait à l'origine le plan rectangulaire de la plate-forme et que c'est son éboulement qui lui a ensuite conféré son aspect elliptique. La seconde plaiderait pour un tumulus qui débordait la plate-forme, sous l'aspect d'une véritable adjonction de plan circulaire ou ovalaire. Quoi qu'il en soit, ce tertre a bien été conçu sur deux schémas, ou étapes, mais le temps qui les sépare ne peut être évalué.

Aucun accès n'a pu être repéré. Aussi, si on admet que ce dolmen est bien ouvert à l'est, de façon axiale, on peut évoquer la possible obliquité de son accès.

II.1.3 Comparaisons

Les dolmens composant le petit ensemble de Soulobres sont de conceptions chaque fois différentes, bien qu'ils se recoupent sur des généralités telles que l'orientation et l'engagement des chevets.

Le dolmen I, par exemple (Lourdou 1998, p. 38, 39 et 134), est constitué d'éléments plus massifs. Le prolongement de son orthostate septentrional évoque un couloir (ou du moins son amorce), qui n'a pas d'équivalent sur les

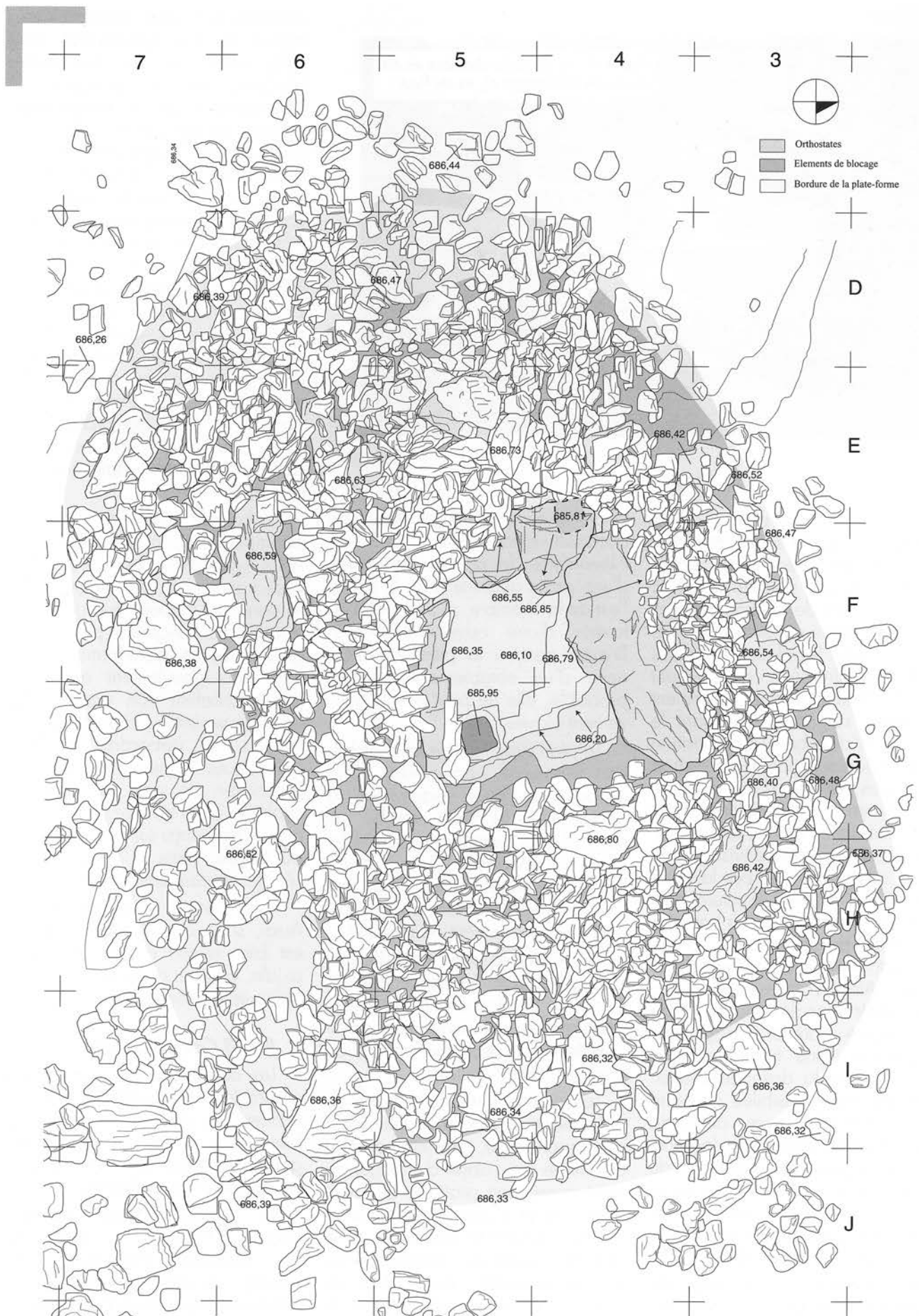


Figure 8 : Plan général du monument. Topographie - infographie : L. Llech (INRAP).

dolmens II et III. La chambre du dolmen III, fouillé par Rémi Azémar (Azémar 1998), est de plus grande dimension que celle du dolmen II, qui présente un plan trapézoïdal. Ces deux sépultures, dont il est probable que l'édification soit sub-contemporaine, se recoupent tout de même sur de nombreux points. Ainsi, les saignées recevant les orthostates sont de faible profondeur, puisqu'elles n'entament que la croûte friable du substrat sur une dizaine de centimètres et plusieurs trous de poteau ont aussi été découverts. Les deux tertres sont de surface proche, mais surtout leurs plates-formes sont clairement rectangulaires.

À l'instar des concordances notées entre ces trois monuments, leur intégration au corpus des dolmens regroupés sous le terme de "caussenards" par Yves Chevalier (Chevalier 1984 ; Chevalier 1986, p. 362 à 365), ne se fait que par le biais de traits assez généraux.

Ces dolmens, reconnus par l'auteur sur un vaste domaine géographique comprenant les différents Causses, de l'Ardèche jusqu'au Périgord et du Quercy aux portes du Languedoc, sont parfois réunis en groupes de deux, trois ou quatre. Ils possèdent de petites chambres rectangulaires d'aspect massif, constituées par deux orthostates longitudinaux. Elles sont fermées par une dalle de chevet engagée, et recouvertes par une dalle débordante. Les chambres semblent centrées et recèlent une ouverture axiale à l'est. Quelques-unes peuvent être doubles, mais il s'agit plutôt de dolmens dits "simples" et ils sont rarement prolongés par un couloir. Les tertres sont fréquemment composés d'un mélange de terre et de pierres, leurs plans paraissent circulaires ou ovalaires (Chevalier 1984, p. 189 ; Chevalier 1986, p. 362-365).

La fouille exhaustive de plusieurs monuments aveyronnais révèle, en réalité, davantage de plates-formes quadrangulaires. On peut citer le dolmen initial de Vialamontels (Poissonnier 1997 ; Poissonnier 1998), dont le podium offre un plan carré de 6 m de côté où la

chambre est décentrée ; le dolmen 3 de Saint Martin du Larzac (Azémar 1998 ; Azémar, Crubézy 1995, p. 130), dont la plate-forme possède trois bordures rectilignes, la limite au chevet étant convexe ; et le dolmen de Peyrelebadé à Limouze, Salle-la-Source (Bories 1995). L'implantation de ce monument fait suite à la mise à nu du substrat calcaire et les orthostates ont été dressés dans des saignées à peine marquées. La chambre, dont l'ouverture était située au sud-est, était complètement décentrée dans cette direction. Dans son prolongement, la fouille a révélé un important trou de poteau, pouvant servir d'appui à une dalle de fermeture. Les éléments formant la base de la plate-forme dessinaient un plan nettement rectangulaire d'environ 8 x 6,5 m. Son pourtour était parementé sur une hauteur importante, peut-être jusqu'à l'entablement. Dans ce cas, c'est bien l'effondrement de cette structure qui donnaient au tertre un aspect ovalaire. Cet auteur (op.cit, p. 111) indique également dans sa conclusion que : si certains monuments rouergats présentent peut-être des tertres cylindriques, il est très probable qu'ils étaient en réalité encaissés par des tertres quadrangulaires, à l'instar de leurs voisins occidentaux.

En effet, l'étude de plusieurs dolmens quercinois a dévoilé une écrasante majorité des plates-formes inscrites dans des quadrilatères et notamment des "rectangulaires courts" (Pajot 1987, p. 43 à 44 ; Pajot 1999, p. 151). C'est le cas du dolmen de la Devèze de Barsales à Penne dans le Tarn (Pajot 1988, Pajot 1999, p. 151), dont le podium parementé, comme c'est le cas de tous ceux de ce groupe, s'inscrivait dans un rectangle de 5,5 x 4,25 m. La bordure arrière (côté chevet) était cependant convexe et les matériaux enserrés ne faisaient pas l'objet d'une organisation particulière (Pajot 1988, 59 à 73).

Le dolmen de La Devèze-Sud dans le Lot (Lagasquie 1996) était ceinturé par un parement haut. Ce parement était rectiligne sur au

moins trois côtés. La longueur transversale de la plate-forme était d'environ 4,7 m et la chambre, qui ouvrait au sud-est, était complètement décentrée dans cette direction (Op. cit, p. 42 à 47).

Enfin le dolmen 3 de la Ferme du Frau (Tarn et Garonne), fouillé par Bernard Pajot (Pajot 1987) était également encaissé dans un podium quadrangulaire, mais de plan trapézoïdal. La structure tumulaire qui le recouvrait était composée de pierres de petits modules, de dalles et de terre. Cette masse périphérique constituait un ajout de plan clairement circulaire, qui ne respectait donc en rien le plan inférieur (Op. cit, p. 37 à 39). Cet auteur indique à ce propos, que ces recharges peuvent constituer une "appropriation expéditive et peu onéreuse (...) qui se développe en Quercy à la fin de l'âge du Bronze et à l'âge du Fer" (Pajot 1999, p. 147). Ces adjonctions sont donc à distinguer des plates-formes à doubles bordures (dolmens emboîtés) qui ne sont pas rares, car il s'agit de recompositions avérées, respectant la vocation de la structure (Azémar 1988 ; Lagasquie 1996 ; Pajot 1987 ; Poissonnier 1998). En effet, les fréquentations postérieures sont presque systématiques (Azémar 1998, p. 232 ; Pajot 1999, p. 169). Dans certains cas, il s'agit de réemplois funéraires à caractère évolutif, durant le Chalcolithique et le Bronze ancien, mais aussi d'utilisations plus ponctuelles, de caractère individuel, durant l'âge du Bronze et l'âge du Fer. La signification des fréquentations antiques et médiévales reste souvent obscure.

Pour terminer, les chambres décentrées sont largement majoritaires. Ces décentrement sont axiaux et systématiquement décalés du côté de l'accès. Ainsi les véritables couloirs sont très rares. L'accès se fait de plain-pied, mais peut également s'effectuer depuis le sommet du tertre, de façon verticale ou oblique (Azémar, Crubézy 1995, p. 130 ; Lagasquie 1996, p. 27 ; Pajot 1987, p. 45 ; Pajot 1999, p. 153).

II.2 ATTRIBUTION CULTURELLE

II.2.1 La céramique

L'ensemble des vestiges céramiques récoltés au cours de la fouille est marqué par une indigence certaine au regard du faible nombre d'éléments qui le composent (232 tessons et 18 débris). Ils représentent 25 % du nombre total, les deux tiers de la céramique ayant été prélevés par Georges Costantini à l'intérieur de la chambre. Ce premier lot est très majoritairement formé par de la céramique antique et quelques éléments médiévaux. Les tessons chalcolithiques ont, quant à eux, presque tous été découverts dans le tertre, lors de notre intervention. Une telle abondance dans et autour de la chambre suggère que cette dernière a fait l'objet d'une fréquentation tardive ayant entraîné une désorganisation probablement importante des dépôts antérieurs. Ainsi, à l'exception de quelques vestiges de parure épargnés en raison de leur petite taille, bon nombre d'autres éléments plus anciens ont été rejetés hors de la chambre à différentes époques.

La céramique chalcolithique

Cet ensemble, dont l'appellation est volontairement générique, regroupe l'essentiel des vestiges céramiques récoltés dans le tertre (209 tessons). Dans le détail, il s'agit surtout de fragments de panses (172) et de rares fragments de bords (11), de préhensions (5) et de tessons carénés (4). Le tout est complété par 17 tessons présentant des éléments de décor ; mais ces derniers ne sont, pas plus que les précédents, porteurs de caractères suffisamment discriminants pour que la distinction en lots particuliers ait une véritable signification. C'est pourquoi tous ces vestiges sont ici envisagés comme un seul et même ensemble.

Il y a peu de choses à dire des nombreux fragments de panse que seule distingue la couleur de la pâte. Dans ce domaine, la variabilité observée recoupe sans originalité celle d'autres ensembles décrits par ailleurs, avec des teintes domi-

nantes rouges, noires et beiges. D'un point de vue morphologique, les formes concernées sont généralement arrondies, et l'on peut supposer que l'épaisseur souvent importante des tessons constitue le témoignage de vases plutôt grands. Selon cette dernière idée, les récipients plus petits à parois fines ne sont représentés que par quelques tessons et pouvaient donc être plus rares.

Toujours dans le domaine de la morphologie des vases, une grande rareté est également attachée aux éléments de préhension puisque deux seulement ont pu être observés. Le premier est un téton ovalaire et pincé latéralement, assez saillant sur une panse globuleuse dont il se détache progressivement (fig. 9, n° 7). Le second est d'un type comparable mais plus petit, et surtout caractérisé par une perforation en tunnel à l'endroit le plus épais et au contact même de la panse (fig. 9, n° 5). D'un point de vue chronoculturel, ces deux exemples d'éléments de préhension ne sont pas très significatifs car ils sont assez répandus dans les faciès chalcolithiques des Grands causses et de leurs marges.

Quant aux fragments de bords de récipients, tout aussi indigents que les précédents, ils présentent néanmoins un peu plus de diversité même si, une fois encore, ils ne sont pas vraiment discriminants. Ainsi, en fonction de la lisibilité des vestiges dépendant directement du degré d'altération, on trouve un bord arrondi et légèrement renforcé sur un fragment de col droit, un autre toujours arrondi mais légèrement éversé sur un tesson plus fin, ainsi qu'un ensemble de fragments analogues de bords arrondis assez fins et plus ou moins évasés (fig. 9). Parmi eux, un exemplaire légèrement rentrant présente une incision réalisée sur pâte fraîche et, pour ce qu'il est possible d'en juger, parallèle au bord (fig. 9, n° 16).

Enfin, deux derniers fragments de bords sont associés à des éléments de décor : le premier est un bord plat légèrement renflé, sur un col nettement rentrant et décoré

de deux tétons horizontaux (fig. 9, n° 17) ; tandis que le second paraît plus curieux dans la mesure où il s'agit d'un bord assez arrondi et renflé, un peu éversé, et surtout décoré d'impressions irrégulières (fig. 9, n° 11).

Dans l'ensemble, ces morphologies sont compatibles avec les formes céramiques observées dans le Groupe des Treilles, et notamment dans sa phase récente (Costantini 1984). Plus singulier, nous l'avons dit, est le bord renflé et décoré d'impressions qui ne connaît pas d'équivalents locaux, au moins pour la période considérée. Selon le cas, il peut s'agir d'une intrusion à une période plus récente (âge du Bronze), ou bien, mais il est tout aussi difficile de le démontrer, on peut y reconnaître le témoignage d'une tradition différente mais contemporaine (Ferrières), dont le domaine d'influence est traditionnellement situé sur les marges méridionales des Grands causses (Gutherz 1984).

Cette hypothèse de la présence de deux traditions culturelles distinctes au sein de la série céramique peut être relancée en observant les quelques éléments de décors qui nous sont parvenus. En effet, mis à part deux cordons sans véritables caractères, l'essentiel est constitué de fragments de panse assez épais portant de larges cannelures peu profondes mais bien marquées (fig. 9, n° 1 à 4). On pourrait y associer un tesson décoré d'incisions en forme de chevrons qui, s'il est unique, ne nous semble pas moins typique (fig. 9, n° 6). Considérés comme un lot homogène, ces derniers éléments ne sont pas, une fois encore, sans évoquer de manière assez précise les décors qui caractérisent la céramique de type Ferrières en Languedoc oriental (Gutherz 1984). On peut néanmoins remarquer que des cannelures similaires sont connues dans les phases récente et finale du Groupe des Treilles, notamment à Sargel (Costantini 1984). En revanche, les incisions que l'on rencontre parfois sur les panses des vases sont, semble-t-il, plus fines et obtenues avec une technique diffé-

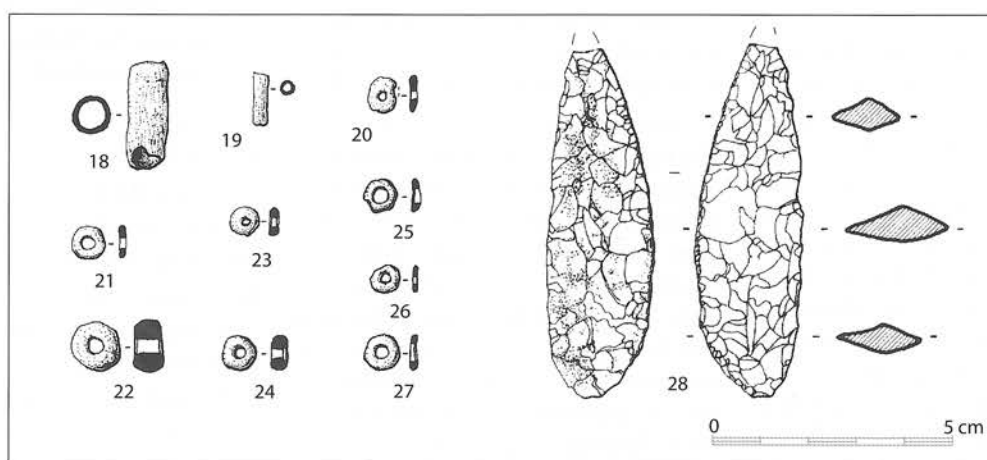
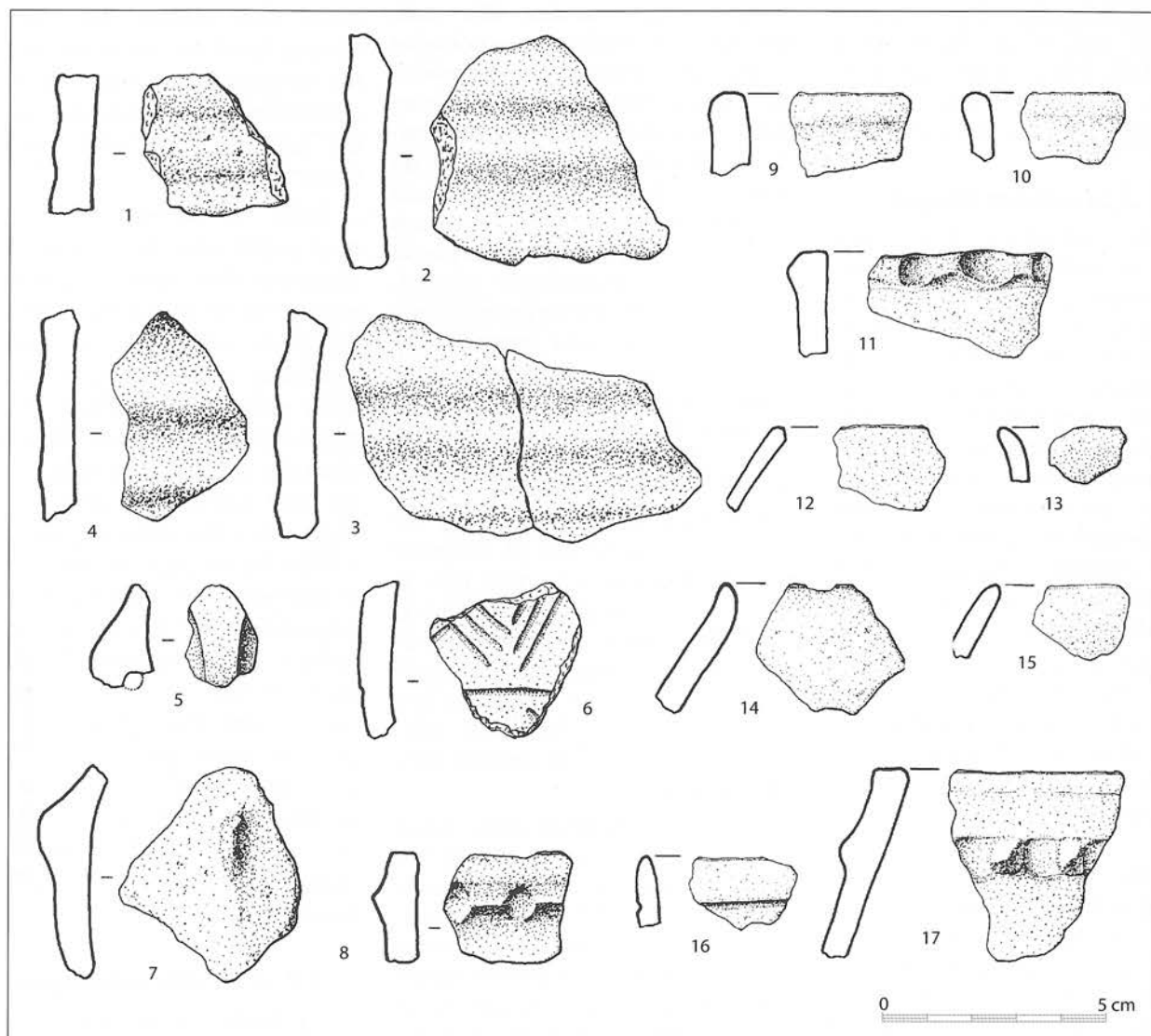


Figure 9 : Le mobilier : dessin S. Lacombe (INRAP).

rente (gravures). En fin de compte, il faut peut-être considérer qu'une partie au moins de la céramique soit le témoignage d'une tradition culturelle voisine du faciès local, signant du même coup une utilisation du monument à des périodes différentes (ou intercalées ?).

II.2 .2 Le mobilier lithique

D'une indigence bien supérieure, le mobilier lithique détonne d'avantage par la nature des vestiges qui le composent plutôt que par leur nombre. En effet, loin des assemblages " classiques " qui présentent notamment en quantité variable des armatures de projectiles, le lot exhumé ici est constitué presque exclusivement d'éléments de débitage en quartzite saccharoïde, associés à quelques pièces en roches locales et à une unique pointe bifaciale en chaille.

Parmi les premiers, les éclats et débris anguleux dominant largement et trahissent le débitage sur place d'un ou plusieurs galets. Ceux-ci existent également dans la série, sous forme fragmentaire ou entière. L'un d'entre eux porte des stigmates de percussions violentes et peut sans peine entrer dans la catégorie des percuteurs. D'un point de vue géographique, ce matériau peut avoir été récolté au sein des épandages d'alluvions récentes qui tapissent les fonds de vallées voisines du site.

L'unique armature récoltée est, nous l'avons dit, une pointe à retouche bifaciale en chaille (fig. 9, n° 28). D'une dimension un peu exceptionnelle (L : 70 mm [épointée], l : 22 mm, ép. : 9 mm), elle n'en demeure pas moins classique dans sa morphologie, avec plusieurs générations de retouches couvrantes envahissant la totalité des deux faces de la pièce. Ce façonnage a probablement été facilité par une opération de chauffe au vu de la coloration légèrement rosée le long des bords tranchants.

En examinant cette pièce plus attentivement, un détail peut être noté. Il a trait d'une part à la dissymétrie générale de l'objet, dont un bord est beaucoup plus rectiligne

que l'autre, et d'autre part à la différence de soin apportée au façonnage final des tranchants. Ainsi, le bord rectiligne semble être resté presque brut, tandis que le convexe a reçu une génération particulière de petites retouches très courtes dont la vocation était, à l'évidence, de régulariser à l'extrême le fil du tranchant. Selon cette idée, il est possible que l'objet n'ait pas eu une fonction aussi claire que le laisserait entrevoir sa morphologie (pointe), mais qu'il faille envisager aussi une autre utilisation pour laquelle une hiérarchisation différenciée des bords apparaîtrait comme une nécessité (couteau). On peut également supposer que ces deux hypothèses soient plausibles, l'une ayant simplement remplacé l'autre en détournant l'objet de sa vocation initiale. Peut-être n'y a-t-il pas là matière à un débat fondamental au sujet des dépôts en contexte funéraire, mais nul doute que la signification réelle de ces objets doit être bien comprise si l'on veut argumenter avec quelques raisons dans ce domaine.

Quant au matériau dans lequel a été façonnée cette " pointe ", il s'agit d'une silicification assez mauvaise ("chaille"), très commune, en particulier sur les grands Causses, dans les horizons carbonatés du Jurassique moyen (Dogger). De telles formations existent à environ 0,5 km au nord-est du site où elles constituent les principaux éléments structuraux du Puech d'Andan (Mennessier et al. 1986).

Toujours parmi le mobilier lithique, il faut signaler l'existence d'éclats en calcaire portant indubitablement les stigmates d'un débitage intentionnel. Ils sont tirés d'un calcaire bleuté à cassure conchoïdale dont les affleurements les plus proches sont situés non-loin du monument (cf. supra). La présence de ce calcaire sur l'ensemble du tertre funéraire, sous la forme de plaquettes délitées, a d'ailleurs été remarquée au cours des décapages successifs. En revanche, la raison de leur débitage demeure une énigme dans la mesure où les supports qui en sont issus n'ont visiblement pas été transformés voire

utilisés tels quels. Une autre explication, qu'il ne nous est pas possible de fonder plus sûrement dans l'état actuel des connaissances, ferait de ces éclats de taille les témoins d'une mise en forme particulière des plaquettes peut être en liaison avec l'édification du tertre.

Enfin, le dernier élément qu'il nous paraît utile de signaler est la présence d'un petit fragment de minerai de fer (hématite), présentant une usure importante de l'une de ses faces ayant entraîné un véritable polissage de celle-ci. Il s'agit très vraisemblablement d'un morceau de polissoir, identique à ceux qui sont connus en contexte néolithique et chalcolithique (Lacombe 1995). La fonction de ces objets a longtemps été rapprochée des opérations de polissage de la surface extérieure des céramiques dans le but de leur donner un aspect lustré. Plus récemment, on a pu aussi envisager que cette fonction soit étendue aux lames de haches polies et toujours dans le but de parfaire leur polissage (aspect " métallique ") (Servelle, Servelle 1991).

II.2 .3 Les éléments de parure

La fouille de la chambre funéraire et du tumulus du monument n'a livré qu'un faible nombre d'éléments de parure. Le tableau 1, ci-dessous, en donne le détail :

Tableau 1 : Inventaire des éléments de parure.

Considérés *a priori* comme d'une extrême fragilité, ces éléments n'ont fait l'objet que d'un brossage léger en guise de nettoyage. Dans ces conditions, et compte tenu aussi de leurs faibles dimensions, la détermination des matières premières n'est pas assurée pour trois d'entre eux. Il s'agit de petites perles discoïdes plates, dont l'épaisseur ne dépasse guère 1 mm (fig. 9, n° 25 et 27). La perforation plus large de l'une d'entre elles n'est pas exceptionnelle.

Pour le reste, on note deux perles en calcaire assez dissemblables, l'une de petite dimension (diam. : 7 mm, ép. : 1 mm) et l'autre beaucoup plus grosse (diam. : 9.5 mm, ép. : 5 mm, fig. 9 n° 21 et 22). Deux autres sont en stéatite avec un dimorphisme à peu près comparable (diam. : 6 mm contre 7 mm, ép. 1.9 mm contre 3.5 mm, fig. 9, n° 23 et 24). Ces deux derniers exemplaires présentent des traces de façonnage (stries).

Les trois dernières pièces sont de type unique : une perle circulaire en jayet, ou plus vraisemblablement un fragment délité (diam. : 7 mm, ép. : 1.5 mm, fig. 9, n° 20) ; une perle tubulaire en calcite, taillée dans un tronçon de stalactite (diam. : 8.5 mm, L : 21 mm, fig. 9, n° 18) ; et un Dentalium (diam. : 3 mm, L : 11 mm, fig. 9, n° 19).

À l'exception du Dentalium, l'ensemble s'accorde plutôt bien avec le lot issu des fouilles de Georges Costantini. Il est donc possible de les considérer comme un seul et même ensemble. D'un point de vue typologique, la nouvelle série récoltée n'apporte guère plus de précision que la précédente. Les éléments porteurs d'une information suffisamment discriminante sont plutôt rares : une perle à ailettes en calcaire (série Costantini) semble bien à sa place dans le Groupe des Treilles des Grands Causses ; bien que, considéré dans sa singularité, cet objet ne saurait à lui seul établir un diagnostic pour l'ensemble des vestiges. La présence d'un Dentalium pourrait également suggérer un épisode plutôt final du Chalcolithique si tant est que son caractère isolé ne lui retire pas ici une bonne part de sa signification (Barge 1982). Quant aux perles discoïdes ou circulaires qui complètent cet ensemble, leur morphologie, tout autant que les matériaux dans lesquels ils sont façonnés, ne sont pas des critères de distinction chronoculturelle suffisamment précis⁽¹⁾. De la même manière, le petit

anneau en bronze de la série Costantini est tout aussi difficile à interpréter.

II.3 DONNEES OSTEOLOGIQUES

La majorité des restes osseux provient également de la série Costantini. Le matériel découvert lors de notre intervention a été récolté par tamisage du sédiment scellant les pierres du tertre, il est essentiellement constitué par des dents isolées. C'est ce matériel qui a été considéré en vue du dénombrement des individus. Comparativement à ce dénombrement, les os post-crâniens se trouvent extrêmement sous-représentés. Mais si les épiphyses sont manquantes, presque tous les secteurs anatomiques sont néanmoins présents (à l'exception des scapulas et des os de la ceinture pelvienne). On retrouve également de nombreux os d'enfants et de jeunes enfants (côtes, héli-arcs neurax, grands os longs, phalanges), ce qui démontre que cette sous-représentation n'est pas exclusivement liée à un problème de conservation.

Cependant, l'ampleur des dégradations observées sur le dolmen rendant sa signification trop conjecturale, nous avons choisi de ne pas travailler sur les indices pondéraux (Crubézy, *in* : Crubézy et al. 1998, p. 158-160).

En tout, 479 dents ont été dénombrées. Sur ce total, 95 ont été récoltées lors de notre intervention et localisées par mètre carré. De nombreuses couronnes étant très usées, nous avons préféré écarter les déterminations trop hasardeuses. Les dents identifiées et latéralisées sont au nombre de 355 et représentent 74 % du chiffre total des dents décomptées. Les dents permanentes sont au nombre de 247 (69 %) et les dents lactéales au nombre de 108 (31 %). Dans les deux cas, sans surprise, les monoradiculées (qui se désolidarisent plus rapidement des arcades) ont fourni le meilleur score. Il convient

de signaler ici que nous n'avons pas différencié les stades de formation dentaires. Aussi, plusieurs dents permanentes sont susceptibles d'appartenir aux dentures mixtes des immatures.

Pour les adultes (ou sub-adultes), le nombre minimum d'individus est donné conjointement par l'incisive centrale supérieure gauche et l'incisive latérale supérieure droite, qui ont été identifiées à 17 reprises ; pour les immatures, par les incisives latérales, qui ont été identifiées à 10 reprises.

Ce dolmen recelait donc un nombre minimum de 27 individus, dont au moins 10 immatures. Les stades d'éruption dentaire présentent une grande variabilité ainsi que les degrés d'usure des dents lactéales. La chambre contenait donc des enfants de tous âges, dont au moins un jeune enfant ou nourrisson de moins d'un an (± 4 mois, Ubelaker 1978).

III. DISCUSSION ET CONCLUSION

Les observations réalisées sur le dolmen II de Soulobres rejoignent en de nombreux points les données citées. Ces recoupements concernent aussi bien les conceptions des chambres, que les formations encaissantes. Cependant, ils ne s'inscrivent pas toujours dans les articulations chambre-tertre les plus recensées.

Ainsi, l'aspect rectiligne des bordures ne constitue pas un élément original, mais les tertres quadrangulaires recensés dans le Rouergue et le Quercy sont toujours parementés. Dans le cas du dolmen II et de son proche voisin, il n'a pas pu être mis en évidence un soin similaire, ce qui n'est en rien imputable à la qualité du matériau disponible. On ne peut pas, non plus, évoquer les seuls épierremments, puisque les éléments des bordures sud, ouest et est sont proches de leur situation initiale. Leur délinéation évoque cependant

1- Dans l'hypothèse d'une série numériquement plus importante, une approche quantitative des types représentés aurait pu se révéler utile car certains types d'objets sont plus caractéristiques, dans leur fréquence, de telle ou telle culture (Barge 1982).

l'existence d'une structure de maintien aujourd'hui disparue (planchage, rondins, talus...). Par ailleurs, la chambre semble ici centrée et l'accès n'était pas de plain-pied. Elle présente de plus un plan trapézoïdal, ce qui constituerait une petite originalité.

La présence de trous de poteaux internes, pour les dolmens II et III, soulève la question d'une possible structure de maintien lors de l'ajustement des dalles, voire de renforts. Cela peut encore évoquer la mixité de certaines architectures, fait intéressant, car il est fréquent que les saignées recevant les orthostates soient peu marquées, de même que les excavations des chambres sont généralement frustes.

Pour en revenir au tertre, il relève d'une double conception. La base est plus riche en blocs conséquents et sa bordure était retenue. Ce podium est surchargé de sédiment, de pierres de petits calibres et de dallettes, qui proviennent d'un banc plus éloigné. Cette différence, observée sur de nombreux dolmens, s'appuie ici sur deux plans distincts. Il n'est pas possible de distinguer si cette double conception relève d'une véritable programmation, et donc d'une option architecturale cohérente, ou d'une adjonction postérieure. Les éléments de comparaison tendraient à privilégier la seconde hypothèse.

De même, la petite dimension de la chambre et le nombre de défunts identifiés (27 au minimum) impliquent forcément différentes manipulations en vue de l'organisation de l'espace sépulcral. Il peut s'agir de rangements ponctuels, mais les inhumants n'ont certainement pas pu faire l'économie de "vidanges", au moins partielles (en complémentarité avec le dolmen III ?) Comme pour le tertre, ces manipulations peuvent être abordées à deux niveaux : dans le cadre d'une programmation et donc d'une occupation se développant dans le temps ; ou bien dans le cadre d'une rupture, et marquer en conséquence deux ou plusieurs occupations distinctes. À ce propos, la possible mise en

évidence de deux faciès culturels à travers l'étude de la céramique (groupe de Ferrière, groupe des Treilles), constitue peut-être une piste de réflexion en vue de l'interprétation de ce dimorphisme. Malheureusement l'état du monument ne permet pas de trancher définitivement entre ces deux options.

Pour conclure, si le dolmen II de Soulobres n'est pas un monument "remarquable", il livre indéniablement des informations précieuses, car encore rares dans un domaine où les architectures se révèlent de plus en plus complexes au niveau de leurs conceptions et de leurs évolutions. Ainsi, leur évocation contribue à enrichir le champ des hypothèses en vue des travaux de comparais

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier Georges Costantini, aujourd'hui disparu, pour son accueil chaleureux, ainsi que pour les documents et informations qu'il nous a transmis lors de la fouille. Nous adressons toute notre gratitude à l'équipe de fouille, Christelle Biron, Pascal Dufour, Laurent Loiselier, pour leur implication et la qualité de leur travail. Nos remerciements s'adressent aussi aux intervenants administratifs, Michel Vidal (Conservateur Régional, SRA Midi-Pyrénées), Michel Vaginay (Conservateur Régional, SRA Midi-Pyrénées), Jacques Jaubert (Conservateur régional adjoint, SRA Midi-Pyrénées, suivi du dossier), Sylvie Riuné-Lacabe (Directrice interrégionale INRAP GSO), pour la confiance et le soutien qu'ils nous ont accordé, ainsi qu'à Serge Jurado (Chef de section, DDE de l'Aveyron), avec qui nous avons mené un partenariat dans les meilleurs termes. Nous remercions enfin Marc Jarry (INRAP GSO) et Mireille Leduc (ingénieur d'études, SRA Midi-Pyrénées), pour leurs relectures attentives et leurs conseils avisés.

BIBLIOGRAPHIE

AZEMAR R. 1988 : Le dolmen 3 de Soulobres (Millau, Aveyron), *Bull. de la Soc. Préhistorique Française*, t. 85, 7, 1988, p. 210-216.

AZEMAR R. 1998 : Réemploi et reconstitution architecturale des dolmens - L'exemple de la nécropole de Saint-Martin-du-Larzac (Aveyron), in : Soulier P. (dir.), *La France des dolmens et des sépultures collectives*, Bilans documentaires régionaux, éd. Errance 1998, p. 232-234.

AZEMAR R., CRUBEZY E. 1995 : Structuration de l'espace et ensembles funéraires, Les Grands causses du Néolithique à l'Époque médiévale, *Dix ans d'archéologie en Aveyron* : Recherches et découvertes, Musée du Rouergue, Musée de Montrozier, 1995, p. 121-135.

BARGE H. 1982 : *Les parures du Néolithique ancien au début de l'Age des Métaux en Languedoc*. Ed. C.N.R.S, Centre Régional de Publication, Marseille 1982, 396 p., 134 fig., 6 pl. h.t.

BORIES G. 1995 : Le dolmen de Peyrelebadé à Limouze Salle-la-Source, Vivre en Rouergue, *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 9, 1995, p. 97-117.

CHEVALIER Y. 1984 : *L'architecture des dolmens entre Languedoc et Centre-Ouest de la France*, éd. Habelt 1984, 287 p.

CHEVALIER Y. 1986 : L'architecture des dolmens du Sud de la France, *Le Néolithique de la France*, Hommage à Gérard Bailoud, éd. Picard, 1986, p. 359-377.

COSTANTINI G. 1984 : Le Néolithique et la Chalcolithique des Grands Causses. Étude archéologique. *Gallia Préhistoire*, t. 27, 1984, 1., p. 121-210, 50 fig.

COSTANTINI G. 1999 : Nouvelle chronologie du Néolithique caussenard, *Cahiers d'Archéologie Aveyronnaise*, 13, 1999, p. 35-39.

CRUBEZY E., LUDES B., POUJOL J. (Dir.) 1991 : Pratiques et espaces funéraires : Les Grands Causses au Chalcolithique, Ouvrage n° 1 du PCR Pratiques et espaces funéraires : Les Grands Causses du Néolithique au Moyen-Age, Janvier 1998, 197 p.

GASCO J., GUTHERZ X. 1986 : Origine et structure du Néolithique final en Languedoc méditerranéen : la céramique. in : *Le Néolithique de la France* (Demoule J.-P., Guilaine J. dir.), éd. Picard, Paris 1986, p. 379-390, 6 fig.

GUTHERZ X. 1984 : *Les cultures du Néolithique récent et final en Languedoc oriental*, Thèse de Doctorat de 3e Cycle, multigraphiée, Aix-en-Provence 1984, 374 p., 247 fig., 9 pl. h.t.

LACOMBE S. 1995 : *Une aire d'habitat du Néolithique moyen. "La Fédarié" à Castres (Tarn)*, DFS de Sauvetage Urgent. Toulouse, SRA de Midi-Pyrénées.

LAGASQUIE J.-P. 1996 : *Dolmens et tumulus du Quercy. Premières architectures*, éd. du Laquet, 1996, 111 p.

LOURDOU J. 1998 : *Inventaire des Mégalithes du centre de l'Aveyron*, Cahier Spécial d'Archéologie Aveyronnaise, 1998, 174 p.

MENNESSIER G., COLLOMB P., ASTRUC J.-G., ROCHE J., VAUTRELLE CH., GALHARAGUE J. 1986 : Notice explicative. *Carte géologique de la France* (1/50 000), feuille Saint-Beuzély (2040). Orléans : Bureau de Recherches Géologiques et Minières.

PAJOT B. 1987 : Fouilles récentes de quelques dolmens du Quercy. Les données architecturales et leur interprétation, *Mém. de la Soc. Archéologique du Midi de la France*, t. XLVII, 1987, p. 5-48.

PAJOT B. 1988 : L'architecture du dolmen de la Devèze de Barsales (Penne, Tarn) dans son contexte local et régional, *Peuplement et vie quotidienne depuis 100 000 ans, Dix ans d'archéologie tarnaise*, h.-s. n° 1, 1988, p. 59-73.

PAJOT B. 1999 : Les dolmens du Quercy, in : Guilaine J. (dir.), *Mégalithismes de l'Atlantique à l'Ethiopie*, Séminaire du Collège de France, Errance 1999, p. 143-172.

POISSONNIER B. 1997 : Lapanouse-de-Cernon, Vialamontels, *Bilan scientifique de la région Midi-Pyrénées*, Ministère de la Culture, Sous-Direction de l'Archéologie, 1997, p. 76.

POISSONNIER B. 1998 : *Les monuments successifs de Vialamontels (du Néolithique récent à l'Age du Fer)*, DFS de sauvetage urgent, AFAN Grand Sud-Ouest, SRA Midi-Pyrénées, 1998, 64 p.

SERVELLE CH., SERVELLE G. 1991 : Premier métal, ultime pierre dans le sud-ouest de la France. In : *Découverte du métal*. Coll. Millénaires (Mohen dir.), Picard (éd.), Paris 1991, p. 229-250, 11 fig.

UBELAKER D. H. 1978 : *Human skeletal remains. Excavation, analysis, interpretation*. Ed. Aldine, Chicago, 1978.